

APRODEM - Référent harcèlement sexuel et agissement sexistes désigné par l'employeur

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Programmation en cours

Eligibilité :

Aprodem
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/pers

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les +**de la formation**

- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM
- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

OBJECTIFS**A l'issue de la formation, les participants seront capables de :**

- Connaître les éléments juridiques incontournables en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.
- Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes.
- Accompagner, informer et orienter les salariés concernés.
- Acquérir la bonne posture.
- Repérer l'articulation de son rôle avec celui des autres acteurs de prévention.

PROGRAMME**Compréhension et maîtrise des notions de risques psychosociaux**

- Le cadre réglementaire et les obligations, les responsabilités pénale et civile
- Les définitions (stress, violences et agressions, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes),
- Les conséquences sur la santé,
- Les sources
- Les facteurs de risque individuels,
- Les facteurs de risque dans le travail,
- Quelques données statistiques

Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes

- La législation
- Les typologies de harcèlement
- Les facteurs de risque
- Moyens d'action et de prévention
- L'articulation avec le CSE
- Moyens du référent

Rôle des acteurs de l'entreprise

APRODEM - Référent harcèlement sexuel et agissement sexistes désigné par l'employeur

- Les relations des différents acteurs (Employeur, RH, personnel de santé, CSE/CSSCT, collègues, ...),
- Comment agir,
- Comment détecter le mal être, les attitudes, l'accompagnement,
- Les grandes règles de la communication,
- Les outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace,
- Les outils non verbaux : le contrôle de soi,
- Les attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur impact. faire face à un signalement / les étapes
- L'accueil
- L'analyse
- L'enquête
 - L'alerte / l'information des parties
 - Les actions possibles

Mise en situation / Cas pratiques

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de formation
- Certificat de réalisation